

L'économie métropolitaine francilienne ne se limite pas à la Défense !

Manon Loisel, Nicolas Rio et Magali Talandier

Entre les fonctions stratégiques hébergées dans les tours ou les centres de recherche, et les activités présentes que sont la boulangerie ou le cabinet dentaire du coin, y a-t-il une place pour de l'activité économique plus ordinaire dans les métropoles ? Manon Loisel, Nicolas Rio et Magali Talandier dévoilent le rôle fondamental d'activités trop souvent oubliées et soulignent à quel point leur reconnaissance est décisive pour penser les économies et territoires métropolitains.

Alors que l'économie métropolitaine est au cœur des préoccupations de l'action publique territoriale, sa définition et les représentations qu'elle véhicule sont trop réductrices. Celle-ci est en effet principalement appréhendée à partir de la définition des fonctions métropolitaines proposées par l'Insee, construites autour d'activités et de catégories socio-professionnelles à la fois très qualifiées et surreprésentées dans les grandes aires urbaines (Van Puymbroeck et Reynard 2010).

Ces définitions, aussi utiles qu'elles soient, posent deux problèmes pour la compréhension de nos économies :

1. Cet indicateur comporte un risque de tautologie (Talandier 2016) et son utilisation généralisée conduit à oublier les dynamiques qui existent dans les autres territoires : la concentration des « fonctions métropolitaines » dans les métropoles est souvent utilisée pour démontrer la capacité particulière de ces territoires « centraux » à attirer et développer ces emplois. Ce constat est supposé apporter la preuve que les métropoles sont bien plus importantes pour le dynamisme de l'économie que les territoires qui les entourent. C'est oublier un peu vite que la concentration de ces emplois dans les métropoles ne résulte pas d'un phénomène géographique ou économique mais du dictionnaire : par définition, la spécificité de ces emplois « métropolitains » est qu'ils sont statistiquement plus présents... dans les métropoles !
2. Cet indicateur repose sur une vision partielle de l'économie métropolitaine, en se limitant à ce que Ludovic Halbert appelle la « ville d'exception » (Halbert 2010) : les quartiers d'affaires, les clusters scientifiques et les pôles aéroportuaires. Par exemple, les fonctions commerciales ne sont pas retenues comme fonctions métropolitaines en raison de la faible qualification de la main d'œuvre, et ce malgré leur concentration dans les grandes villes et leur caractère clef dans la compétitivité d'une métropole.

De nouvelles activités émergent entre le « productif » et le « présentiel »

Dans une recherche menée pour le PUCA (Plan urbanisme, construction architecture) sur le cas francilien¹, nous avons cherché à dépasser ce biais en proposant la notion d'« économie métropolitaine ordinaire » (EMO).

¹ En complément du travail statistique destiné à délimiter les contours de la notion d'économie métropolitaine ordinaire et d'une relecture des rapports produits sur l'économie francilienne, cette recherche s'appuie sur une trentaine d'entretiens et d'immersions (suivi *in situ* au sein des entreprises sondées pendant une journée).

Cette notion désigne les activités qui ne sont ni entièrement tournées vers l'export, ni vraiment dédiées à la demande locale des ménages, comme les services aux entreprises, une partie du BTP, l'événementiel, etc. (Béhar *et al.* 2015). Elle se situe ainsi entre l'économie « productive » exportatrice et l'économie « présenteielle » de proximité.

Regroupant une grande variété de secteurs et de qualifications, ces activités sont à la fois la conséquence et le facteur de la métropolisation de l'économie. Elles résultent d'un double processus d'externalisation et de mutualisation mené par les entreprises, les collectivités ou les ménages.

L'externalisation est liée au fait que, pour augmenter leur productivité, réduire leurs coûts ou dégager plus de temps libre, les agents économiques se concentrent sur ce qu'ils estiment être leur cœur de métier, et délèguent à d'autres acteurs un nombre toujours plus grand de tâches. Cette logique explique la forte croissance de la part des services marchands dans l'économie (Carroué 2013). Dans le cas francilien, ces activités sont passées de 38 % des emplois en 1990 à 48 % en 2010. Se séparant de leurs fonctions supports, les agents économiques augmentent leur dépendance vis-à-vis d'un écosystème territorial que tissent toutes ces activités de services (Colletis 2012).

Cette inscription accrue dans le territoire est aussi une des conséquences de la mutualisation de plus en plus prononcée des activités : cela permet à chacun de diminuer les coûts des services auxquels il a recours, en mutualisant ces activités avec d'autres agents du territoire. Du côté des approvisionnements, nous avons pu mesurer les gains permis par ce processus au cours d'un entretien avec une coordinatrice travaillant dans une agence événementielle :

« Pour organiser des team-buildings pour les entreprises, nous nous servons d'un fichier qui collecte toutes les coordonnées de traiteurs, serveurs, fournisseurs de mobilier, transporteurs de passagers, costumiers, décorateurs, stylistes, loueurs de matériels son et lumière, agents de sécurité, photographes, fournisseurs de badges... Ils sont des centaines, tous basés en Île-de-France. »

En agrégeant une diversité de demandes, les entreprises augmentent le portefeuille de prestataires mobilisables, tout en optimisant la durée du montage des événements.

Du côté des prestataires, la métropolisation s'accompagne pour chacun d'un élargissement de son aire de chalandise et d'un renforcement de la concurrence. Pour y faire face, les entreprises cherchent à élargir leur intervention dans la chaîne de valeur, quitte à sous-traiter une partie de leur portefeuille d'activités à d'autres prestataires.

Ces processus de sous-traitance en cascade tissent une toile densément maillée de services à la métropole qui émerge de ce processus, marqué par l'intensité des connexions entre les agents qui y interviennent, chacun se trouvant à la fois dans un rôle de prestataire et de donneur d'ordre, de concurrent et de client. À titre d'exemple, sur le chantier du nouveau ministère de la Défense à Balard, plus de 60 % des interventions se font sous le régime de la sous-traitance. Les dizaines d'entreprises du BTP qui participent au chantier sont prestataires auprès de Bouygues, ou sous-traitant de troisième ou quatrième rang, lorsqu'elles sont elles-mêmes mobilisées par des prestataires.

Des activités essentielles au fonctionnement de la métropole

Issues de ce double processus d'externalisation-mutualisation des entreprises, ces activités se placent aujourd'hui au cœur du fonctionnement de la métropole.

Premièrement, elles constituent un facteur central de l'avantage métropolitain décrit par Ludovic Halbert avec la métaphore de la « longue traîne » (Halbert 2010) : la variété et la réactivité de ces activités permettent aux entreprises de la métropole d'avoir accès à un grand nombre de prestations, des plus courantes aux plus spécifiques (surtout aux plus spécifiques). Cet appariement se fait

quasiment en temps réel, facilitant l'ajustement rapide à des besoins variables et la réactivité des entreprises locales.

Deuxièmement, les activités de services à la métropole assurent une fonction d'intermédiation et de mise en lien. Dans un paysage métropolitain marqué par la complexité, elles garantissent ainsi la fluidité et la lisibilité d'une économie en système. Chacune à leur façon, les entreprises de l'économie métropolitaine ordinaire jouent un rôle d'interface entre les acteurs économiques et entre les échelles. À travers la diversité de leurs clients, elles participent aussi à l'horizontalisation de l'économie en multipliant les croisements entre champs sectoriels.

La dimension métropolitaine de ces activités ne se limite pas à leur échelle de fonctionnement, entre l'échelle locale de l'économie présente et l'échelle globale de l'économie productive. Elle correspond aussi à leur fonction : tisser des liens entre les entreprises et fluidifier le fonctionnement de cette économie en système. En ce sens, l'EMO est aussi une économie « métropolisante » en multipliant les interactions entre les acteurs économiques de la métropole.

Des activités discrètes et éclatées dans l'espace urbain

En dépit de leur contribution au fonctionnement du système économique francilien, ces activités de « services à la métropole » disposent d'une visibilité limitée, tant dans l'espace physique que dans l'idée que les dirigeants se font de l'économie métropolitaine. Plusieurs facteurs expliquent cette discrétion.

D'abord, l'économie métropolitaine ordinaire repose sur une multitude de petits établissements et produit un paysage fragmenté. Face aux tours de bureaux ou aux campus d'entreprise des grands comptes tertiaires, les locaux de ces activités passent inaperçus.

En cœur de métropole, ces entreprises se logent dans les interstices de la ville. À Paris et en première couronne, on les retrouve dans les fonds de cour du tissu de faubourg, où seules les plaques vissées sur le porche indiquent leur présence. Elles se situent aussi le long des axes routiers de première couronne, intégrées au tissu urbain ou regroupées au sein des petites zones d'activités. Les anciennes routes nationales, le périphérique et l'A86 attirent cette économie qui place la recherche de fluidité et d'accessibilité bien avant la visibilité ou l'accès aux aménités comme critères d'implantation de ses locaux.

Lorsque la taille des établissements augmente, ces activités s'installent aux marges de l'agglomération. De Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise) au Plessis-Pâté (Essonne), en passant par Roissy (Val-d'Oise) et Melun-Sénart (Seine-et-Marne/Essonne), de nombreuses zones logistiques se développent. Marqués par leur grande taille, ces entrepôts XXL jouent le rôle de porte d'entrée de la métropole en assurant l'interface entre l'échelle internationale et l'échelle locale (Dablanc et Frémont 2015).

Ce constat invite à dépasser une lecture binaire de l'Île-de-France à travers l'approche par les cadres des fonctions métropolitaines (Omont 2011), et sa dissociation entre des fonctions d'excellence et des fonctions « ordinaires ». La région parisienne n'est pas une juxtaposition de quelques pôles d'exception (Paris, la Défense et Saclay) et d'une banlieue purement résidentielle. Produite par la focalisation sur les fonctions exposées à l'international et sur l'immobilier tertiaire, cette vision conduit à adopter une géographie extrêmement sélective de l'action économique. La notion d'« économie métropolitaine ordinaire » permet, à l'inverse, de souligner la vocation économique des périphéries urbaines, à Paris et sans doute dans d'autres métropoles. Du fait de la multiplicité de ses formes, cette économie irrigue la diversité des tissus urbains.

Ces activités métropolitaines ordinaires s'inscrivent aussi dans une économie de flux, qui contraste avec les grands sites industriels ou commerciaux. Du fait de l'éclatement géographique des lieux de prestation, l'économie métropolitaine ordinaire se caractérise par l'importance des déplacements travail-travail. Cette mobilité impacte les salariés de base de ces entreprises, qui

changent régulièrement de lieu pour effectuer la prestation chez le client. Mais elle concerne surtout l'encadrement intermédiaire, qui passe sa journée en voiture pour aller vérifier les prestations et démarcher de nouveaux clients.

Dans cette logique, les locaux fixes de l'entreprise changent de fonction. Ils correspondent moins à un lieu de travail rassemblant sur un seul site l'ensemble des salariés qu'à un réseau de micro-hubs servant à la fois de lieu de stockage temporaire, de tour de contrôle des travailleurs mobiles et de sas d'entrée pour les nouveaux salariés ou les fournisseurs.

Cette géographie des flux a aussi des conséquences sur la représentation que l'on peut faire de la métropole et de son activité économique : ce mode de fonctionnement induit de nombreux décalages entre le lieu réel où l'activité est exercée et la localisation statistique des emplois. Prenons l'exemple d'une entreprise de nettoyage, localisée à Argenteuil (Val-d'Oise). Sur les 1 000 emplois affectés à cet établissement, seule une dizaine de salariés travaillent effectivement dans ce discret pavillon, tous les autres effectuant leur travail sur les lieux de prestation.

Pour une meilleure prise en compte de cette économie ordinaire

La discrétion des activités de services à la métropole conduit à une faible prise en compte de cette économie par l'action publique territoriale. Les stratégies de développement économique des collectivités tendent plutôt à se concentrer sur les filières d'excellence et sur l'immobilier tertiaire. Or les enjeux ne manquent pas. Le premier concerne l'aménagement et l'urbanisme. Avec la priorité donnée à l'habitat et au tertiaire en Île-de-France, on observe un phénomène de centrifugation de ces activités atypiques vers la périphérie. Confrontées à la hausse des prix du foncier en cœur de métropole, ces activités sont aussi les premières évincées par les opérations de densification urbaine. Cette mise à distance pose problème pour des entreprises dont la mobilité est une condition *sine qua non* de leur efficacité. Les entretiens menés avec les entreprises du BTP et de services aux entreprises ont révélé l'importance de la proximité au périphérique et à l'A86 dans leur fonctionnement quotidien :

« Plus des deux tiers de ma journée se déroulent dans ma voiture, dont près de la moitié sur le périph'. Je passe mon temps à le prendre et le reprendre. Je rentre pour effectuer un devis, je sors pour acheter du matériel, je rentre pour réaliser une prestation, je ressorts pour louer un échafaudage, je vais rencontrer un client, et rentre au bureau effectuer les tâches administratives. »

Le périphérique servant ici moins dans une logique de destination que d'interconnexions, il est essentiel d'en garantir l'accès et la fluidité. On pourrait, par exemple, imaginer l'élaboration d'un contrat d'axe² le long de ces rocade autoroutières pour préserver l'implantation de ces activités mobiles. Le stationnement des véhicules professionnels lors des prestations en cœur de métropole est une autre problématique qui mériterait d'être davantage prise en compte.

Les enjeux sont aussi économiques et sociaux. Si l'économie métropolitaine ordinaire améliore la fluidité de la métropole dans son ensemble, c'est bien souvent au prix d'une précarisation des actifs qu'elle emploie. Éclatement des lieux de travail, multiplication des employeurs, fréquence du recours à l'intérim ou à l'auto-entrepreneuriat, horaires décalés et fonctionnement à contretemps... Autant de caractéristiques qui soulignent la nécessité d'une intervention publique permettant la sécurisation des parcours professionnels et la pérennité des TPE/PME. Les secteurs de l'économie métropolitaine ordinaire sont potentiellement les plus touchés par le développement de l'économie de plate-forme avec la révolution numérique : aujourd'hui les taxis ; demain la logistique, la comptabilité ou le graphisme... À la montée en puissance de ces activités répond ainsi une fragilisation de leur assise territoriale et une précarisation de leurs actifs. À terme, c'est l'efficacité du système économique francilien qui s'en trouve menacée.

² Mobilisé à l'origine sur le sujet du logement pour organiser la densification autour des infrastructures de transports, la démarche des contrats d'axe vise à renforcer l'articulation entre aménagement et mobilité.

La mise à l'agenda de ces enjeux ne pourra se faire qu'à condition de renforcer la visibilité de ces activités de services à la métropole. Cela invite à une plus forte structuration des acteurs économiques concernés : cette économie fragmentée n'a pas de structure de représentation au-delà des unions professionnelles sectorielles, alors que l'efficacité de ces activités repose précisément sur le dépassement des sectorisations classiques. Les CCI ont probablement un rôle à jouer pour structurer des activités qui ne relèvent ni du commerce, ni de l'industrie.

Cet impératif de visibilité interpelle aussi les chercheurs et les experts. Comment contourner les limites de l'appareil statistique focalisé sur les lieux, les secteurs et les qualifications des emplois pour analyser cette économie des flux et des liens ? Ce défi invite à multiplier les croisements entre économistes, géographes et urbanistes pour donner à voir l'intensité des connexions à l'échelle métropolitaine.

Bibliographie

- Béhar, D., Loisel, M., Rio, N., Talandier, M. 2015. *La Ville ordinaire saisie par l'économie : entre système mondialisé et ancrage local. Le cas de l'Île-de-France*, rapport au Plan urbanisme, construction, architecture (PUCA). Disponible en ligne à l'URL suivant : www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/ACADIE_rapport_final_-_ville_ordinaire_saisie_par_l_economie.pdf.
- Carroué, L. 2013. *La France : les mutations des systèmes productifs*, Paris : Armand Colin, 238 p.
- Colletis, G. 2012. *L'Urgence industrielle*, Lormont : Le Bord de l'eau.
- Dablanc, L. et Frémont A. 2015. *La Métropole logistique, le transport de marchandises et le territoire des grandes villes*, Paris : Armand Colin.
- Halbert, L. 2010. *L'Avantage métropolitain*, Paris : Presses universitaires de France, coll. « La Ville en débat ».
- Talandier, M. 2016. « Définir les contours d'une économie à emprise métropolitaine », in D. Le Bras, N. Seigneuret et M. Talandier, *Métropoles en chantiers*, Boulogne-Billancourt : Berger-Levrault, coll. « Au fil du débat ».
- Van Puymbroeck, C. et Reynard, R. 2010. « Répartition géographique des emplois. Les grandes villes concentrent les fonctions intellectuelles, de gestion et de décision », *Insee Première*, n° 1278.

Manon Loisel est consultante à Acadie et chargée d'enseignement au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et à l'université Paris-Est Créteil Val-de-Marne. Elle a accompagné la mission de préfiguration de la métropole Aix-Marseille-Provence et mené plusieurs missions de recherche et de conseil sur les transformations de la métropole francilienne.

Nicolas Rio est consultant-chercheur au sein de la coopérative conseil Acadie. Docteur en science politique, il travaille sur la métropolisation des territoires et sur sa prise en compte par l'action publique territoriale. Il enseigne à Sciences Po Paris.

Magali Talandier est maître de conférences à l'université Grenoble-Alpes. Adjointe à la direction du laboratoire Pacte (Politiques publiques, action politique, territoires), elle est également directrice de l'équipe de recherche « Villes et Territoires » au sein de son laboratoire de rattachement.

Pour citer cet article :

Manon Loisel, Nicolas Rio et Magali Talandier, « L'économie métropolitaine francilienne ne se limite pas à la Défense ! », *Métropolitiques*, 17 octobre 2016.
URL : <http://www.metropolitiques.eu/L-economie-metropolitaine.html>.